

eule en prose, inséré par Godefroy en tête de ses *Historiens de Charles VII*.

BAUDE (Jean-Jacques, baron), homme politique et publiciste, né à Valence (Drôme) en 1792, mort en 1862. Il occupa diverses sous-préfectures à la fin de l'Empire, publia des brochures politiques sous la Restauration, collabora au *Temps*, signa, en 1830, la protestation des journalistes contre les ordonnances de Juillet, et devint, après la révolution, secrétaire de la commission de l'Hôtel de ville, préfet de la Manche, sous-secrétaire d'Etat, enfin, préfet de police. C'est sous son administration qu'eut lieu la cérémonie carliste de Saint-Germain-l'Auxerrois (1831) et la dévastation de l'archevêché par le peuple. Pendant tout le règne de Louis-Philippe, il fit partie de la Chambre des députés et du conseil d'Etat. Ses écrits l'ont fait admettre à l'Académie des sciences morales et politiques, d'abord comme membre libre, en 1856, puis comme titulaire, trois ans après. Parmi les écrits de Baudé, nous citerons : ses *Mémoires sur la navigation de la Loire au-dessus de Briare* (1826); *Sur les côtes de France de l'Océan et de la Méditerranée*; *Sur l'empoisonnement des eaux douces*; *Sur l'isthme de Suez et son percement*; *Sur la puissance de l'Autriche*, etc., et deux ouvrages : *l'Algérie* (1841, 2 vol. in-8), les *Côtes de la Manche* (Cherbourg, 1859, in-8).

BAUDEAU (Nicolas), économiste de l'école physiocratique, né à Amboise en 1739, mort en 1792. Destiné par sa famille à l'état ecclésiastique, il se livra d'abord aux études qu'exige cette carrière, et commença même à la parcourir : de là le titre d'abbé qu'il conserva toujours, ainsi que Morellet, Mably et d'autres écrivains du XVIII^e siècle, qui ne participaient que par cette qualification au caractère de la prêtrise. Devenu chanoine régulier de Chancelade et professeur de théologie dans cette abbaye, il s'y occupait d'une analyse de l'ouvrage de Benoit XIV sur les *Bénédictions*, quand il fut appelé à Paris par l'archevêque de Beaumont. Ce voyage, auquel on ne saurait assigner d'époque bien précise, décida Baudéau à renoncer à la position qu'il occupait. Il fonda à Paris, vers la fin de 1765, sous le titre d'*Ephémérides du citoyen ou Chronique de l'esprit national*, un recueil périodique, dans lequel il combattait d'abord les principes de l'école de Quesnay, dont il devait être ensuite un des plus habiles et des plus enthousiastes vulgarisateurs. La circonstance qui déterminait sa conversion nous est rapportée par M. Dairo (*Collection des principaux économistes*); elle fait le plus grand honneur au caractère de l'abbé Baudéau; elle offre un trait de bonne foi dont les exemples ne sont pas et n'ont jamais été très-communs dans les polémiques. Le *Journal de l'agriculture, du commerce et des finances*, dont la publication datait aussi de 1765, et qui avait pour rédacteur en chef Dupont de Nemours, servait de champ de bataille aux adversaires et aux partisans du système mercantile. Le Trosne, avocat du roi au bailliage d'Orléans, qui s'était rallié de très-bonne heure à la doctrine des économistes, s'y étant élevé contre quelques opinions contraires, soutenues par l'abbé Baudéau dans ses *Ephémérides*, celui-ci, pour les défendre, prépara une série de lettres, dont il fit admettre la première dans le *Journal de l'agriculture*. Mais le rédacteur, en consentant à cette insertion, s'était réservé le droit, dont il usa, de joindre des observations au travail de Baudéau. Or, il paraît que ces observations, quoique très-courtes, produisirent sur l'esprit de ce dernier, qui cherchait la vérité de bonne foi, une impression telle, qu'avouant s'être engagé dans les voies de l'erreur, il déclara aussitôt vouloir se rattacher à la doctrine de Quesnay. En effet, dès 1767, lorsque le crédit des partisans du système mercantile fut parvenu à éloigner Dupont de Nemours de la rédaction du *Journal de l'agriculture*, et à fermer cette feuille aux doctrines physiocratiques, Baudéau, lié dès lors avec le marquis de Mirabeau, leur offrit un refuge dans ses *Ephémérides du citoyen*, qui changèrent leur second titre en celui de *Bibliothèque raisonnée des sciences morales et politiques*.

Au mois de mars 1768, l'abbé Baudéau abandonna la direction des *Ephémérides* à Dupont de Nemours, mais sans cesser d'y écrire. Il fit paraître, en 1771, un ouvrage de doctrine intitulé : *Première introduction à la philosophie économique, ou Analyse des Etats politiques*. C'est le plus remarquable et le plus important de ses écrits. Il contient une exposition très-claire et très-méthodique de la doctrine physiocratique. L'auteur distingue d'abord deux grands agents économiques, la *nature* et l'*art*. Il y a dans les Etats politiques trois espèces d'arts : l'*art fécond* ou *productif*, l'*art stérile* ou *non productif* et l'*art social*. L'*art fécond* ou *productif* travaille directement et immédiatement à opérer la plus grande fécondité de la nature, à tirer du sein de la terre une plus abondante récolte de productions. Il s'exerce sur les trois règnes et peut, par conséquent, être subdivisé en trois arts, suivant ces trois règnes. La chasse et la pêche plus ou moins raisonnées et préparées, l'éducation et la multiplication des animaux plus ou moins domestiques, est le premier. L'agriculture proprement dite forme le second. L'art de tirer les minéraux du sein de la terre constitue le troisième. Toutes les richesses, c'est-à-dire tous les biens susceptibles de s'échanger contre d'autres biens ont leur origine dans

l'art productif. Saisies en quelque sorte dans leur source, les richesses se divisent en richesses de consommation subite ou *substantances*, et richesses de consommation lente ou *matières premières*. L'art stérile s'empare des substantances et des matières premières, après que la fécondité de la nature, sollicitée par l'art productif, les a données, et il se propose uniquement de les façonner, afin que la jouissance en devienne plus utile et plus agréable. Pour que l'art productif et l'art stérile, ou industrie façonnante, fleurissent dans un Etat, il faut que les hommes sachent, qu'ils veulent, qu'ils puissent se livrer aux travaux de ces deux arts; de là un troisième art, l'art social, qui répond à ce triple besoin par l'instruction, la protection et l'administration. L'instruction, la protection et l'administration constituent l'exercice de l'autorité. L'instruction (dont le culte fait partie) est le moyen de former le cœur, l'esprit et les organes des hommes, suivant les talents et la condition de chacun, en un mot de développer leurs facultés le plus avantageusement possible. La protection embrasse les fonctions judiciaires, militaires, policières; elle prévient et réprime les attentats de la violence ou de la fraude privée par une justice exacte; elle contient ou repousse les usurpateurs du dehors par la force militaire de l'Etat et par l'efficacité de ses relations politiques avec de bons et fidèles alliés. L'administration forme les grandes propriétés publiques qui font valoir celles des particuliers : chemins, canaux, rivières navigables, ponts, ports, édifices publics, etc. A chacun des trois arts se rapporte un certain nombre de catégories ou classes sociales : à l'art productif, les propriétaires fonciers, les directeurs des exploitations agricoles et minières, les ouvriers agricoles; à l'art stérile, les industriels, les voituriers, les commerçants; à l'art social, les magistrats, les militaires, etc. La prospérité de l'art social et de l'art productif entraîne nécessairement celle de l'art stérile; la prospérité de l'art stérile n'entraîne pas nécessairement celle des deux autres. De là, la négation de ces maximes : *il faut favoriser le commerce; il faut développer le luxe*; de là, la condamnation du système mercantile et du préjugé qui fait considérer comme la richesse même la monnaie, qui n'est qu'un moyen de distribuer les substances et les matières premières, soit avant, soit après la façon qu'elles reçoivent de l'art stérile. De là aussi, la substitution à toutes les taxes indirectes d'un impôt unique d'un tiers sur le revenu net des propriétés foncières, substitution fondée sur les concours nécessaires que l'art social apporte à l'art productif par les trois fonctions d'instruction, de protection et d'administration, et qui offre le précieux avantage de lier d'une manière directe et constante l'intérêt des dépositaires de l'autorité au développement de l'art, qui est la véritable source de la richesse publique. En politique, Baudéau se soucie peu de la forme et de l'origine du gouvernement; il fait peu de cas des divers systèmes de séparation et de balance des pouvoirs. Son objectif n'est pas dans les républiques de l'antiquité, mais dans la Chine, telle qu'on se la représentait au XVIII^e siècle. Son idéal est une *monarchie économique*, c'est-à-dire limitée uniquement par la diffusion et la généralisation de l'instruction économique.

L'abbé Baudéau mourut vers 1792. Les biographes s'accordent à dire que ses facultés intellectuelles s'étaient altérées dans les dernières années de sa vie, jusqu'à le réduire à un état de démence. Outre l'ouvrage que nous venons d'analyser, et d'intéressants articles insérés dans les *Ephémérides*, il a laissé : *Idees d'un citoyen sur l'administration des finances du roi* (1763); *Idees d'un citoyen sur les besoins, les droits et les devoirs des vrais pauvres* (1765); *Lettres sur les émeutes populaires que cause la cherté des grains et sur les précautions du moment* (1768); *Lettres d'un citoyen sur les vingtèmes et autres impôts* (1768); *Principes économiques de Louis XII et du cardinal d'Amboise, de Henri IV et du duc de Sully sur l'administration des finances, opposés aux systèmes des docteurs modernes* (1775); *Charles V, Louis XII et Henri IV aux Français* (1787).

BAUDELAIRE s. m. (bô-de-lè-re). Blas. V. BADELAIRE.

BAUDELAIRE (Pierre-Charles), poète français, né à Paris en 1821, mort en 1867. Combien ont écrit des volumes sans parvenir à une renommée égale même à leur talent; un seul livre a suffi à M. Baudelaire pour lui faire acquérir une notoriété qui, bien qu'elle puisse être discutée, n'en est pas moins réelle. Quelques articles de critique artistique avaient à peine révélé son nom à un petit nombre d'amis ou d'hommes spéciaux, quand parut, en 1857, son fameux et unique volume de poésies : les *Fleurs du mal*. (V. FLEURS.) Cet immense paradoxe lyrique, ces rêves d'halluciné, ce bonnet de fleurs nauséabondes, mais d'où s'échappe parfois quelque suave parfum; cet entassement de couleurs criardes et d'images horribles, mais qu'un rayon de pure lumière vient par moments éclairer; ces grimaces sataniques entremêlées de sourires; tout cela était bien fait pour étonner, et pendant un instant, bien court à la vérité, on se demanda si le XIX^e siècle allait être appelé à voir reculer la poésie dantesque. Mais on aperçut bientôt que l'horrible, le hideux et l'ignoble étaient un parti pris chez ce poète, qui, dé-

sespérant sans doute d'émouvoir ses lecteurs, s'était imaginé de les épouvanter par ses excentricités et ses contorsions. Nul, à notre avis, n'a déterminé la mesure et le caractère du talent de M. Baudelaire mieux que M. de Pontmartin. « Voilà, dit-il, en parlant de l'auteur des *Fleurs du mal*, voilà une nature fine, nerveuse, prédestinée à la poésie; viennent des souffles vivifiants, une lumière bienfaisante, une forte culture : la moisson pourra germer et mûrir. Par malheur, ce cerveau souffre d'une disposition particulière qui altère et envenime, à mesure qu'ils s'y réfléchissent, les sentiments et les images; cette coupe, artistiquement ciselée, à cela de bizarre que la liqueur fermentée et s'agrite en touchant au fond. Pour tout dire, la poésie tourne dans cette imagination poétique, comme ces vins excellents, mais qui ne peuvent supporter certaines conditions de localité ou d'atmosphère... M. Baudelaire ne peut aspirer une gorgée de poésie sans que cette gorgée s'impregne de venin ou d'amertume. Pour lui, les mondes extérieurs ou invisibles sont hantés par le mal comme par leur hôte naturel, infestés de visions farouches, de laideurs gigantesques, de corruptions étranges, de perversités inouïes, de toutes les variétés de la souffrance, de la sclérotasie et du vice; les fleurs y sont vénéneuses et y exhalent un parfum pestilentiel; les sources y sont empoisonnées, et l'on ne peut se pencher sur leur frais miroir sans y voir la pâle figure d'un spectre ou d'un condamné à mort; la nature est un tissu d'ironies sanglantes ou funèbres, jetées à la face de l'homme; l'amour devient quelque chose d'innommé, qui ne se plaint que dans le fumier et dans le sang, un héritier des honteuses débauches de Lesbos ou de Caprée, cherchant un assouvissement impossible dans ces voluptés qui déshonorent le monde païen, et que la civilisation moderne ne devrait plus même comprendre. Voilà jusqu'où peut arriver le sens individuel quand il règne seul, quand ces spécialistes de la poésie, livrés à tout le désordre de leur caprice, espèrent ramener la foule indifférente par ces friandises de haut goût, et croient accentuer plus puissamment leur physiognomie de poète en prenant le contre-pied de tout ce qui est vrai, bon, bienfaisant et beau, ou, en d'autres termes, de tout ce qui est poétique. » Nous ne croyons pas qu'on puisse rendre plus de justice au talent de M. Baudelaire, en même temps que le critiquer d'une façon plus ferme. Nous n'entrerons donc pas dans d'autres détails au sujet des *Fleurs du mal*, que nous analyserons à leur place. Contentons-nous de dire ici que, si un tel volume a pu, par son étrangeté même, valoir à son auteur une réputation si grande, un second de même nature pourrait bien lui faire perdre : non bis in idem. Nous avons omis de dire que les *Fleurs du mal* ont été l'objet de poursuites judiciaires, et qu'un jugement a condamné l'auteur à supprimer, dans les nouvelles éditions, six pièces jugées attentatoires à la morale publique. Une nouvelle édition a paru en 1881, avec des poèmes inédits.

Il serait injuste de ne pas rappeler que c'est à M. Baudelaire que nous devons la meilleure traduction des *Œuvres* de l'Américain Edgar Poe, et qu'il en a fait précéder la publication d'une étude extrêmement remarquable sur l'auteur des *Histoires extraordinaires*; des *Nouvelles histoires extraordinaires*; des *Aventures d'Arthur Gordon Pym*, etc.

Que conclure de tout cela, sinon qu'il y a un talent, peut-être un génie caché dans M. Baudelaire? Mais ce génie a été visité de bonne heure par le souffle du mal, et le fruit a coulé dans sa fleur; ajoutons que cette fleur a aujourd'hui quarante-cinq ans sonnés, et qu'il est bien rare de voir se redresser une branche de neuf lustres. Toutefois, ne désespérons pas encore, et attendons. Les épis couchés par l'orage se relèvent quand ils sont caressés du soleil; pourquoi un de ces rayons vivifiants ne percerait-il pas jusqu'à l'âme du poète? Les anciens parlent de certaine lance qui guérissait les blessures qu'elle avait faites; donc, espérons les *Fleurs du bien*.

Au moment où nous traçons ces lignes (1^{er} mai 1866), nous lisons dans les feuilles publiques que M. Baudelaire est à l'agonie; quelques-unes même, qui abusent d'un don de prophétie qu'elles n'ont pas, assurent qu'elles l'ont vu exhalant son dernier soupir; mais, heureusement, des nouvelles plus rassurantes nous arrivent. Espérons donc de nouveau que le poète complètera, corrigera son œuvre : le ciel n'a pas voulu qu'il meure, et le repentir poétique est désormais pour lui une dette d'honneur.

BAUDELOQUE (Jean-Louis), célèbre chirurgien et professeur d'obstétrique à l'Ecole de médecine de Paris, né à Heilly (Picardie) en 1746, mort en 1810. Après avoir reçu de son père, chirurgien à Amiens, les premiers principes de l'art médical, Baudelocque vint étudier à Paris l'anatomie et la chirurgie. Bientôt les leçons éloquentes de Solayrès le tournèrent vers la pratique spéciale des accouchements, et quittant, malgré ses succès, le collège royal de chirurgie, il fut choisi comme suppléant de Solayrès, lorsque ce professeur, en proie à l'affreuse maladie dont il devait mourir, fut forcé d'interrompre ses cours. Les qualités de Baudelocque l'avaient fait promptement distinguer parmi ses collègues; son esprit facile et pratique avait

attiré l'attention de Solayrès, et ce fut là le premier degré de sa réputation. Il avait à peine trente ans, que déjà il possédait une riche et nombreuse clientèle. L'Académie de chirurgie le reçut parmi ses membres, ainsi que plusieurs autres sociétés savantes. En même temps, on traduisait ses ouvrages, et l'Europe les acceptait dans ses écoles. Sa réputation était telle, qu'occupé continuellement par des accouchements en ville, des consultations venues de la province et de l'étranger, il se vit bientôt obligé d'abandonner ses cours. Ce n'est que lors de la fondation de la faculté de médecine, sous le nom d'Ecole de santé, qu'il fut appelé à la place d'accoucheur de la Maternité, et qu'il dut reprendre son glorieux enseignement. Malheureusement, cette vie si utile à la science et à l'humanité ne devait pas être longue. L'envie s'attachait au célèbre praticien. Un jeune rival, jaloux de ses succès, saisit le prétexte de l'opération césarienne, dont le public était peu partisan et que Baudelocque soutenait et pratiquait avec talent, pour diriger contre l'accoucheur de la Maternité une odieuse calomnie. Dans une couche laborieuse, la mère et l'enfant étant morts entre les mains de l'habile opérateur, le docteur Sacombe osa soupçonner non-seulement son habileté, mais ses intentions. Les tribunaux firent justice de cette calomnie, et Marie-Louise le choisit pour son accoucheur, fonctions que la mort ne lui laissa pas le temps de remplir. Néanmoins, le coup était porté : à partir de ce moment, Baudelocque fut en proie à un chagrin mortel, qui ne tarda pas à altérer profondément sa santé. Le 2 mai 1810, il succomba à une affection cérébrale.

Lorsque Baudelocque apparut, l'art des accouchements était déjà fort avancé. Levret, Smellie, Solayrès, avaient considérablement agrandi cette science, et il serait inexact de dire que Baudelocque lui ait ouvert de nouveaux horizons. Si l'on recherche quelle est sa véritable part dans l'art des accouchements, on verra qu'il déterminait les mouvements du fœtus dans le passage à travers le bassin, qu'il fixa les diamètres de cette cavité et leurs rapports avec ceux de la tête du fœtus. Ce qu'on lui a reproché quelquefois, c'est d'avoir reculé trop souvent devant la section de la symphyse pubienne, dans les accouchements laborieux. Doué d'un génie éminentement pratique et vulgarisateur, le professeur de la Maternité eut en quelque sorte le mérite, exclusif entre ses collègues, de coordonner et de répandre les principes des grands maîtres qui l'avaient précédé. Sans être éloquent, sa parole était claire, concise et facile. On a de Baudelocque : *An in partu propter angustiam pelvis impossibili, symphysi ossium pubis secanda*. (En cas d'insuffisance des ouvertures du bassin dans un accouchement, doit-on faire la section de la symphyse pubienne?) (1776, in-4°); les *Principes de l'Art des accouchements, par demandes et par réponses, en faveur des élèves sages-femmes* (1775, in-12), ouvrage qui fut réimprimé aux frais du gouvernement, à 6,000 exemplaires; Moreau a donné, vers 1840, une nouvelle édition de ce remarquable ouvrage; l'*Art des accouchements* (1781, in-8°), livre construit sur le même plan que le précédent, mais spécialement à l'usage des médecins. On compte en outre, de Baudelocque, quelques rapports et mémoires publiés pour la plupart dans des revues et des encyclopédies : *Mémoire sur les hémorragies utérines cachées*; *Rapport sur une observation de renversement et d'amputation de la matrice* (Recueil de la Société de médecine de Paris, t. IV); *Rapport sur la rupture de la matrice au terme de l'accouchement*; *Réflexions sur l'hydropisie de la matrice*; *Rapport sur l'opération césarienne*.

BAUDELOQUE (Louis-Auguste), neveu du précédent, né vers la fin du siècle dernier. Il termina en 1823 ses études de médecine à Paris, et, comme son oncle, s'occupa surtout de la pratique des accouchements. Il a inventé un instrument appelé *céphalotribe* (forceps brise-tête), pour lequel l'Académie des sciences lui a décerné un prix en 1833. On a de lui : *Compression de l'aorte ventrale* (1835); *Etyologie ou Section du vagin* (1844).

BAUDELLOT DE DAIRVAL (Charles-César), littérateur et antiquaire, né à Paris en 1648, mort en 1722. Il exerça d'abord la profession d'avocat, puis se livra exclusivement à son goût pour l'étude des antiquités. Il a publié un livre intitulé : *De l'utilité des voyages, et de l'avantage que la recherche des antiques procure aux savants* (1686), livre qui lui ouvrit les portes de l'Académie des inscriptions. A la mort du célèbre voyageur Thévenot, il fit l'acquisition des *Marbres de Noinet*, qui forment aujourd'hui l'un des objets les plus précieux du musée du Louvre. On sait que l'un de ces marbres, qui a plus de deux mille ans d'existence, reproduit les noms des officiers et de quelques-uns des soldats morts au service d'Athènes dans le cours d'une seule année. Les héritiers de Thévenot étaient très-embarrassés de ces énormes pierres, lorsque survint Baudelot, qui les leur acheta; et sa joie fut si grande, qu'elle lui donna les forces suffisantes pour les porter lui-même sur une petite charrette, à laquelle il s'attela, ne voulant pas confier à d'autres son précieux fardeau. Dans l'impossibilité où il était de les ranger sur-le-champ, il se contenta de les déposer dans la cour de la maison qu'il habitait, remettant ce travail au lendemain. Mais ayant appris que